



Les syndicats et section CGT du Groupe TF1 vous souhaitent une Bonne Année 2023



Rarement, au moment de vous présenter nos vœux, l'année qui s'ouvre ne s'est annoncée si décisive :

- Un **dérèglement climatique** qui s'accélère tout en battant des records...
- Des prévisions d'**inflation autour de 7%...**(6.2% en novembre - 5.9% en décembre - *INSEE*)
- En passant par le projet de **réforme des retraites** qui veut prolonger nos années de travail **jusqu'à 64 ans !**
- Avec le **plan stratégique de TF1** pour devenir « *le service de streaming gratuit de référence...* »
- Et l'**élection des Représentants du Personnel du C.S.E.** de TF1-SA pour les 4 prochaines années,

L'avenir se construit « ENSEMBLE » dès ce début d'année !

D'où la nécessité pour TOUS, d'être présents, conscients et informés, il sera particulièrement important de se faire entendre afin de participer à tous ces enjeux !

Après **6 rapports du GIEC, 27 COP sur le climat, 15 Cop sur la Biodiversité**, la prise de conscience doit être collective afin d'**agir tous ensemble !**

Après « **la fresque du climat** » et quelques programmes, d'autres actions sont nécessaires pour que le Groupe TF1 contribue plus largement à **fédérer cette prise de conscience collective** dès maintenant !

CALCULEZ VOTRE EMPREINTE CARBONE

Combien de Tonnes de CO₂ / an ?



nosgestesclimat.fr



En 2019, 14.6% de la population, **9.2 Millions de français, étaient sous le seuil de pauvreté (1102€/ mois - INSEE.2021)**. La crise sanitaire et la crise économique actuelle aggravent déjà ces chiffres. **L'augmentation des salaires et des pensions reste la solution** pour garantir le pouvoir d'achat du plus grand nombre. Cela reste **LE levier pour consolider notre socle social** avec les cotisations salariales et patronales.

Le gouvernement vient de présenter sa **réforme des retraites**, dont la totalité des syndicats et la majorité des français ne veulent pas. Comment accepter de **travailler plus jusqu'à 64 ans**, alors que cela correspond à l'**espérance de vie en bonne santé** ? **Nous refusons de nous y résigner :**

TOUS ENSEMBLE mobilisons nous le 19 JANVIER contre ce projet qui attaque notre qualité de vie et notre avenir !

Le plan stratégique du Groupe TF1 sera dévoilé au printemps (R.BELMER 12/22)

La CGT-TF1 défendra le **savoir faire de notre cœur de métier et la force de notre collectif**. Ce plan pour les prochaines années devra donc **préserver les emplois tout en développant de nouvelles compétences**. C'est le moment de contribuer autrement à la vie de l'entreprise en jouant un **rôle syndical** à nos côtés en vue de l'**élection des membres du CSE de TF1 SA**, prévue en 2023. **Ensemble on est plus fort !**

Une Question ? Une idée à porter ? Nous rejoindre ? **Appelez-nous : 06.99.80.09.84. ou renvoyer ce bulletin**

NOM..... Prénom.....

Téléphone..... adresse mail

+ d'infos ? **CGT- GROUPE TF1 : 06.99.80.09.84. / 01.41.41.12.97 / Bureau 3^{ème} Aile SUD / BâL N°99**



NAO 2023 Groupe TF1



Après les bons résultats attendus pour 2022, et malgré l'inflation prévue à + 5.9 % en déc. 2022, la Direction du Groupe TF1 s'est arrêtée sur une enveloppe d'Augmentation INDIVIDUELLE de 4 % de la masse salariale... **La Direction refuse toujours l'augmentation générale demandée par TOUS les syndicats.**

Cette enveloppe d'A.I. de 4%, serait « acceptable », si elle pouvait se concrétiser par une distribution équitable d'une augmentation de salaire pour TOUS les salariés du Groupe TF1 concernés.

Vous êtes Chef de service / Manager ?

- Vous aller disposer d'une enveloppe de **4% de votre masse salariale**,
- Vous devez augmenter à MINIMA 85% de vos salarié.e.s,
- Vous ne pouvez pas donner moins de 70€, (soit 1.75% d'un salaire à 4000€)
- Vous pouvez également attribuer une prime annuelle,
- **Cette année, la Direction accepte que vous donniez la même somme à TOUS**

Exemple :

*Vous « managez » 20 salarié.e.s avec un salaire médian de 4800€ (allant de 3500€ à 5000€),
Vous allez donc disposer, théoriquement, d'une enveloppe de $4800 \times 20 \times 4\% = 3840$ €,
Vous avez donc la possibilité d'augmenter chacun de vos salariés de $3840 \div 20 = 192$ €
(soit 5.48% de 3500€ ou 3.84% de 5000€)*

« CLAUSE DE REVOYURE » NAO JUILLET 2023

- Compte tenu des perspective d'inflation toujours élevée, au dessus de 6% au 1^{er} semestre 2023 (cf. Banque de France), et de la limitation à 4% de l'enveloppe de R.I.S., la Direction a accepté « la clause de revoiture » pour juillet 2023 afin de faire un bilan de ces R.I.S.,
- Cela permettra aux Organisations Syndicales de négocier un rattrapage d'augmentation des salaires pour 2023, applicable à la fin août 2023 par exemple.
- L'occasion de redemander la revalorisation des primes de sujétion de 4%,
- Et notamment, la revalorisation des salaires des plus jeunes embauchés hors RIS.

La CGT-TF1 continuera à revendiquer :

- Une reconnaissance du travail de TOUS, avec **le retour de l'augmentation générale**,
- Une + **juste distribution** des bénéfices en **minimisant la part de Dividendes**,
- Le maintien des emplois avec **un plan d'investissement et de formation ambitieux**,
- **La prise en compte d'objectifs RSE à la hauteur des enjeux de la crise climatique**,
- Un management bienveillant et participatif, sans discriminations ni sanctions,
- L'expérimentation par accord de **la semaine de 4 jours** sur l'année 2023,
- Le respect des charges de **travail SOUTENABLES**, tout en y trouvant **du SENS !**